



Secrétariat : Régine Saelens

Regine.Saelens@unice.fr

Directeur/trice : (Gilles Bernot) → Claire Migliaccio

Directeurs adjoints : Claire Migliaccio & Robert de Simone

Les 3 aspects d'un doctorat

- ▶ Un diplôme et une formation (ED STIC)
- ▶ Une recherche scientifique (Labo)
- ▶ Un emploi contractuel (Employeur)

Labo et **Employeur** doivent figurer sur vos productions :
publis, web, etc.

Equipes communes \implies le labo de votre employeur y figure

Documents administratifs de base

- ▶ Le livret du doctorant : une mine d'or!
<http://edstic.unice.fr/html/livretDoctorant.pdf>
- ▶ La charte des thèses (e.g. retours sur votre devenir après thèse)
- ▶ La charte anti-plagiat
le plagiat **c'est du vol** et **c'est vraiment méprisable**
- ▶ Votre contrat de travail ou contrat doctoral : lisez-le!

Les cours obligatoires

Cours « professionnalisants » dispensés directement par l'établissement employeur :

- ▶ formations générales, 30 heures (42 si DCCE)

Formations scientifiques, 60 heures = 6 ECTS

- ▶ Ecoles thématiques : OK
- ▶ Autres ED : OK sur demande préalable
- ▶ Conférences : pas celles du domaine de la thèse
- ▶ Cours de master : si pas déjà dans votre formation pré-thèse

Cas particuliers : chargés d'enseignement, étrangers en cotutelle, centre doctoral EIT

Ne pas oublier de répartir sur les 3 ans !

Aspects contractuels

Les contrats doctoraux sont de **DEUX** types

- ▶ « de base » : seules obligations = la recherche et la formation
 - ▶ Vacances d'enseignement possibles avec autorisation de cumul
- ▶ avec une **mission complémentaire** : 268 heures par an
 - ▶ Enseignement (268 = 64 + préparations + formation)
 - ▶ Expertise
 - ▶ Valorisation
 - ▶ Diffusion

Théoriquement panachables mais rarement l'enseignement (car formation indivisible).

Employeurs avec contrat doctoral : Universités, CNRS, INRIA,...

Autres cas : CIFRE, Ingénieur de recherche ou autre ressource assurée pour 3 ans (ne dispense pas des formations scientifiques).

Les charges d'enseignement possibles

- ▶ **Avec DCCE** = 64h par an, sauf exceptions (allocation LabEx, etc.)
Un nombre restreint de « chapeaux » sur concours
Durée = 2 ou 3 ans, reconduction tacite annuelle
- ▶ **Sans DCCE** = moins d'heures, vacations financées par les départements : contactez les responsables de filières

La recherche académique après thèse

- ▶ La qualification au CNU
- ▶ Les ATER et les Post-doctorats
- ▶ Universités : Maître de conférences / Professeur
- ▶ EPST : Chargé de Recherches / Directeur de Recherches
- ▶ EPIC : Ingénieur de Recherche
- ▶ L'Habilitation à Diriger des Recherches

Ne pas sous-estimer les nombreux débouchés industriels !

Durée des thèse

Minimum 2 inscriptions (un peu plus d'un an donc)

Durée standard = 36 mois

Moyennes : 39 à 41 mois (à peine plus de 3 ans donc)

Un dossier de réinscription chaque année, avec avis du directeur de thèse et contrôle de la bonne marche par le labo de rattachement et par l'ED.

- ▶ Dossier à remplir début avril

Une inscription en 4^{me} année impose une **dérogation** et un engagement à soutenir tôt dans l'année universitaire.

Une 5^{me} inscription est donc **refusée** par l'ED ; elle constituerait un parjure à la fois du doctorant et du directeur de thèse.

Suivi de chaque doctorant par l'ED

Suivi *via* les dossiers de réinscriptions et les avis des comités de suivi

Signalez tout changement de situation (coordonnées, sujet de thèse, directeur de thèse, labo, *etc.*)

Signalez *rapidement* tout problème (santé, conflit, envie d'abandon, *etc.*)

Le suivi de l'ED ne fait cependant pas tout : il est de votre devoir de consulter régulièrement vos encadrants, respecter les RV avec vos encadrants, respecter les deadlines, gérer des écrits à jour sur l'avancement de vos travaux, *etc.*

Association des doctorants (AD STIC)

Partenaire important de l'ED

Des aides sur tous les sujets, des séminaires, des soirées, des jeux,
etc

Un appui en cas de problème

Investissez-vous !

Reconnaissance par l'ED *via* des équivalences en heures de formation

Secrétariat

Pénurie grave de secrétariat

Il est important de bien suivre les instructions (web) pour fournir des dossiers complets du premier coup. . .

Soyez réactifs aux mails du secrétariat vous concernant.

Pour les cas trop particuliers qui finissent par engendrer un trop grand nombre d'aller-retours avec le secrétariat et les services universitaires divers, mettre au courant la direction de l'ED STIC pour tenter de simplifier les procédures. *Les règles sont faites pour faciliter les choses, si elles sont une entrave absurde pour un cas particulier, l'ED STIC peut autoriser une exception*

Last but not least

Enjoy!

Appropriiez vous votre sujet de thèse, soyez très actifs, commencez la rédaction très tôt.

Trois ans, c'est long et c'est court :-)